



RGPH5

Des agents recenseurs en formation

Une formation a été lancée hier à Brazzaville au profit de 8 532 agents recenseurs qui seront déployés sur le terrain à partir du 25 avril prochain pour réaliser les opérations de dénombrement dans le cadre du cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH5).

D'une durée de dix-huit jours, la session de formation a été ouverte par la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Page 3



La ministre du Plan, au centre, lançant la session de formation/Adiac

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS DE HANDBALL
DGSP et As Otohô bientôt fixées
sur leurs adversaires

L'équipe d'As Otohô

Le club de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) et l'Association sportive Otohô vont représenter le Congo à la 39e édition des championnats d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe de handball qui se disputera du 26 avril au 5 mai, en Egypte.

Les deux formations congolaises connaîtront leurs adversaires à l'issue du tirage au sort qui sera effectué demain par la Confédération africaine de handball.

Page 15

EDUCATION

Le Praased se termine
sur une bonne note

Le ministre en charge de l'Enseignement primaire et secondaire, Jean-Luc Mouthou, et les partenaires ont affirmé que le Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (Praased) prendra fin en juin sur une bonne note.

« Nous avons réalisé beaucoup de choses. Mais il y a encore quelques actions à mener. D'ici

Le ministre recevant les partenaires du Praased à la fin du projet, nous allons produire des supports pédagogiques pour les classes restantes et la formation des enseignants qui auront à les utiliser », a expliqué la directrice Afrique de l'Ouest et centrale d'Education global practice, Scherezad Joya Monami Latif.

Page 5

VIE DES PARTIS

L'UDH-Yuki prépare son congrès



Justin Nzoloufoua au cours de l'interview

Dans une interview exclusive accordée aux « *Dépêches de Brazzaville* », le porte-parole de l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki) et premier secrétaire de la commission d'organisation du congrès, Justin Nzoloufoua, a confirmé la tenue de cette grand-messe les 14 et 15 avril prochains à Brazzaville.

« La lettre convoquant ce congrès a été rendue publique le 30 mars dernier par la commission d'organisation. Nous l'avons faite de commun accord avec la facilitation. La commission a déjà élaboré les documents de ces assises. Il reste maintenant au bureau politique et à la facilitation de les entériner », a-t-il déclaré.

Page 2

ÉDITORIAL

Harmonisation

Page 2

ÉDITORIAL

Harmonisation

Le projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp) a été conçu par le Congo avec l'appui de la Banque mondiale pour corriger les imperfections constatées dans le fonctionnement global de l'administration publique.

A l'issue de l'atelier organisé à Brazzaville du 29 mars au 1^{er} avril, les participants ont pu, après des années de travail, élaborer et valider un plan commun d'harmonisation Fonction publique / Budget.

Selon les experts, la mise en oeuvre de cet outil de gestion des ressources humaines permettra d'assurer une gestion efficiente et intégrale des effectifs des agents de l'Etat et une maîtrise de la masse salariale.

Depuis des années, l'administration publique éprouve d'énormes difficultés dans ce domaine. Désormais, la gestion des carrières va être automatique avec les moyens techniques modernes et l'apport de ce nouvel outil.

Si ce projet se concrétisait, les agents de l'Etat, jadis soumis aux tracasseries de tous genres pour gravir un échelon chez les actifs et obtenir un titre de pension une fois admis à la retraite, seraient grandement soulagés.

Bien que les agents de l'Etat ne soient pas en si grand nombre, leur gestion de carrière continue de poser des problèmes. Gageons que le Prisp apportera un souffle nouveau dans le management de la Fonction publique congolaise.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L'UDH-Yuki prépare son congrès

Dans une interview exclusive accordée aux «Dépêches de Brazzaville» le 4 avril, le porte-parole de l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki), premier secrétaire de la coordination de la commission d'organisation du congrès, Justin Nzouloufoua, a confirmé la tenue du congrès les 14 et 15 avril, à Brazzaville.



Justin Nzouloufoua

« La lettre convoquant ce congrès a été rendue publique le 30 mars dernier par la coordination de la commission d'organisation du congrès arrêtée de commun accord avec la facilitation. Nous avons travaillé en interne sur les documents de ce congrès en plénière et il ne reste plus qu'à nous réunir avec le bureau politique et la facilitation pour

entériner les candidatures et tous les autres dossiers relatifs à la préparation de ce rendez-vous », a indiqué Justin Nzouloufoua.

Deux grands moments constitueront la toile de fond de cette rencontre, a-t-il ajouté, à savoir la relecture des textes fondamentaux du parti en vue de la mise en place des organes intermédiaires et de base ainsi que le vote du nouveau pré-

sident dans les conditions les plus transparentes pour succéder à Guy-Brice Parfait Kolélas. A cela, des propositions ont été faites pour que le vote se fasse à bulletin secret.

Justin Nzouloufoua n'a pas manqué de revenir sur les atermoiements que ce parti a connus. « Le bureau politique divisé ne pouvait pas se réunir mais aujourd'hui la coordination de la commission d'organisation qui a été mise en place arrive à réunir toutes les parties de notre famille politique. C'est pourquoi donc, ayant fait ce constat, nous avons pris la responsabilité de rendre publique la lettre du congrès arrêtée de commun accord avec la facilitation », a-t-il renchéri.

Quant au nombre des candidats en lice à la présidence, il y en a déjà sept sur neuf attendus. Le congrès connaîtra la participation des délégués venus de tout le pays après la tenue des conseils départementaux et municipaux suivant les critères retenus par la coordination. Le porte-parole de ce parti a, par ailleurs, rappelé qu'une charte sera signée par chacun des candidats pour accepter les résultats des urnes et être derrière celui qui gagnera pour l'intérêt du parti.

Jean Jacques Koubemba

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlu Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RGPH-5

Plus de 8500 agents recenseurs mobilisés

La ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a procédé, le 4 avril, au lancement de la formation de 8532 agents recenseurs, dont 2838 à Brazzaville, qui seront déployés sur le terrain dès le 25 avril prochain, pour l'opération de dénombrement.

Les 8532 agents recenseurs bénéficiaires de la formation sont répartis dans 137 arrondissements et districts du Congo. Pendant dix-huit jours, du 4 au 22 avril, ceux-ci vont recevoir des formations théorique et pratique, sur support papier et sur tablette. Ils vont surtout acquérir les notions liées aux bonnes pratiques de recensement recommandées par les Nations unies.

En effet, le dénombrement principal est une étape cruciale dans le déroulement du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH), puisqu'il consiste au porte-à-porte auprès des ménages. Les agents recenseurs sont responsables de la collecte des données dans la zone de dénombrement

où ils sont affectés. Ils vont notamment participer à la sensibilisation de la population, réaliser l'énumération et recueillir les informations auprès des ménages.

Le sens de patriotisme des équipes de terrain est sollicité pour le succès de l'opération, en dépit des moyens techniques et financiers mis en place par le gouverne-

ment. « *La réussite du recensement est largement tributaire de la qualité du travail effectué sur le terrain par les agents recenseurs, alors la date du 4 avril 2023, date du lancement de leur formation, est le point d'ancrage de notre profonde confiance dans la performance technique attendue d'eux. Puisqu'a*

contrario, l'échec du recensement serait largement tributaire, aussi, du comportement des agents recenseurs », a rappelé Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, avant un exposé sur le sujet devant les élus nationaux et les conseils consultatifs.

L'organisation de cette grande enquête démogra-

phique constitue un nouveau challenge pour le gouvernement, après les quatre premiers recensements de 1974, 1984, 1996 et 2007. La dernière opération de 2007 avait donné une population estimée à 3 697 490 d'âmes. Concernant ce RGPH-5, le gouvernement peut compter sur l'appui du Fonds des Nations unies pour la population, un soutien réitéré par le représentant résident en République du Congo, Victor Rakoto.

Le lancement de la session de renforcement des capacités intervient quelques jours après la formation des trois cents superviseurs à Owando, Dolisie, Brazzaville et Pointe-Noire.

Fiacre Kombo

« La réussite du recensement est largement tributaire de la qualité du travail effectué sur le terrain par les agents recenseurs, alors la date du 4 avril 2023, date du lancement de leur formation, est le point d'ancrage de notre profonde confiance dans la performance technique attendue d'eux. Puisqu'a contrario, l'échec du recensement serait largement tributaire, aussi, du comportement des agents recenseurs »

GOVERNANCE ÉLECTORALE

La biométrie avant les prochaines élections

Réuni en session ordinaire le 4 avril à Brazzaville, le Comité de suivi de la Convention pour la paix et la reconstruction du Congo a recommandé au gouvernement de finaliser les « prérequis indispensables » à la réalisation de la biométrie, notamment le Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) et la réforme et la modernisation du système de l'état civil.

Le commissaire général du comité de suivi, Marius Mouambenga, a rappelé qu'à l'issue des élections législatives et locales de 2022, les observateurs nationaux et internationaux avaient relevé que des anomalies subsistaient encore. « *A cet effet, le comité de suivi a mis en place cinq groupes de travail qui ont étudié dix thématiques, et fait des propositions et recommandations pour préparer dès maintenant les élections sénatoriales de 2023, l'élection présidentielle de 2026 et les législatives de 2027 en toute quiétude* », a-t-il souligné.

Le comité de suivi a également suggéré que toutes les questions liées à l'organisation transparente des élections soient traitées au quotidien par des institutions et structures concernées au lieu d'attendre les périodes électorales.

Les participants à cette session ont suivi quatre communications dont celles relatives à « La gestion des listes électorales et des cartes d'électeurs sans faute en République du Congo dès les sénatoriales de 2023 et la présidentielle de 2026 » et le point sur « La mise en œuvre des recommandations du dialogue politique de Sibiti de 2015 dont la biométrie en particulier ». Exposant sur la première

communication susmentionnée, le directeur général des Affaires électorales, Antoine Evoundou, a rappelé que la gouvernance électorale est une question partagée entre son institution et la Commission nationale électorale indépendante (CNEI).

Selon lui, la mise en œuvre de la biométrie est subordonnée à l'organisation du RGPH et la réforme ainsi que la modernisation du système de l'état civil. Les sénatoriales étant un scrutin au suffrage universel indirect, les autorités envisagent d'instaurer la biométrie à partir de la présidentielle de 2026. Mais, avant d'y arriver, les différents acteurs devraient s'accorder sur le type de fichier biométrique à expérimenter. Pour Antoine Evoundou, une réflexion préalable est prévue en 2024.

Développant le thème sur « La mise en œuvre des recommandations du dialogue politique de Sibiti de 2015 dont la biométrie en particulier », Chris Antoine Walembaud a rappelé que les participants avaient formulé vingt-quatre recommandations dont douze sur la gouvernance électorale et douze sur la réforme des institutions. Huit ans après, la recommandation portant sur la biométrie n'a toujours pas été, a-t-il dit, mise en œuvre par le gouvernement. C'est ainsi qu'il a exhorté les



Les participants Adiac

pouvoirs publics à mettre en œuvre cette recommandation, gage d'une transparence électorale qui mettra le pays à l'abri de tout conflit issu des élections. « *Toutes concertations organisées en vue d'obtenir des scrutins électoraux transparents et apaisés dans notre pays ont toujours fait le point de la non mise en œuvre de la biométrie. La mise en œuvre de la biométrie est une affaire du gouvernement et non du comité ad hoc* », a-t-il précisé, au nom du comité ad hoc pour le suivi et l'évaluation des recommandations du dialogue de Sibiti, vantant quelques avantages de la biométrie.

Des recommandations

Outre l'implémentation de la biométrie, le comité de suivi a recommandé le renforcement des capacités de tous les membres des bureaux de vote ; la formation continue des acteurs électoraux et des délégués des candidats ; la réforme urgente du système actuel de production et de distribution des cartes d'électeurs. Il s'agit aussi de l'acheminement à temps du matériel électoral ; l'établissement plus efficace des listes électorales ; la mise en œuvre effective de la recommandation relative à la réforme de l'état civil et la biométrie ; l'augmentation du nombre des bureaux de vote aussi bien

pour le vote spécial de la Force publique que le vote général ; l'éclairage plus moderne des bureaux de vote ; l'amélioration de la qualité du matériel électoral.

« *Le rituel des concertations à l'approche de chaque élection suppose que les efforts sont encore à fournir pour améliorer davantage le système de la gouvernance électorale au Congo. Le comité de suivi, pour sa part, en tant que force de propositions, ne ménagera aucun effort pour que toutes les questions concernant la gouvernance électorale soient traitées et réglées à temps* », a martelé Marius Mouambenga.

Parfait Wilfried Douniama

INCLUSION NUMÉRIQUE

Léon Juste Ibombo quitte la présidence du Fasuce

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, a présidé, le 3 avril, à Brazzaville son dernier comité du Fonds pour l'accès et le service universel des communications électroniques (Fasuce), une session bilancielle ayant en même temps dressé le portrait des localités que le Fonds connectera cette année.

Convoquée par les administrateurs du Fonds, la session dite extraordinaire a vu Léon Juste Ibombo faire ses adieux à la tête du Fasuce qu'il a présidé pendant trois années. Le Conseil des ministres du 22 mars dernier a, en effet, apporté des modifications sur le décret du 3 mai 2019 qui fixe les modalités de gestion du Fasuce, se conformant « à la nécessité de confier la présidence du comité de gestion du fonds à une personnalité autre que le ministre en charge des Communications électroniques ».

S'il s'est réjoui de ce que cette décision du chef de l'État n'altère en rien le bon fonctionnement de ce projet destiné à réduire la fracture numérique au Congo, Léon Juste Ibombo s'est aussi félicité d'un bilan encourageant bien au-delà des résultats espérés. « En trois ans d'exercice, le Fasuce a connecté 153 localités non desservies par les communications électroniques. Chaque année, environ 50 localités du Congo dites zones blanches sont connectées à la téléphonie mobile et à l'internet. Nous avons pu connecter en salles multimédias 19 établissements scolaires et universitaires », a souligné



Léon Juste Ibombo présidant le comité du FasuceAdiac

Léon Juste Ibombo.

A ce jour, le projet a amélioré la vie de 250 000 habitants sur l'ensemble du territoire national en créant une économie autour du numérique. Des chiffres alléchants, certes, mais le Fasuce a encore du chemin à faire car des centaines de localités au Congo ne sont toujours pas couvertes par les communications électroniques. « Nous avons été interpellés par les députés, les sénateurs

et la population à ce sujet », a reconnu Léon Juste Ibombo.

Le comité du Fonds a, d'ailleurs, au cours de la session, dressé le portrait des localités à couvrir cette année. Bien que le nombre n'ait pas été dévoilé, les administrateurs ont annoncé des localités urgentes comme le village Koundzoulou-Miranda, dans le département du Pool, dans le district de Ngabé précisément, où se tient une belle activité agricole capable

de franchir une nouvelle étape grâce aux communications électroniques. Des localités comme Kébara, dans les Plateaux, Epena dans la Likouala, figurent parmi les projets à réaliser au cours des prochains mois.

Initié par le gouvernement, le Fasuce lancé en 2020 promeut une politique d'inclusion numérique au profit des communautés rurales et d'autres couches défavorisées de la population afin

qu'elles bénéficient des mêmes opportunités. A l'heure où les pouvoirs publics sont confrontés au problème de financement des zones rurales isolées et d'accès difficile par les opérateurs, ce programme administré par l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques comme organe de gestion est une réponse concrète pour permettre à chaque Congolais d'accéder à un minimum de services de communications électroniques, voix et données, à des tarifs abordables et non discriminatoires quelle que soit sa localisation géographique.

Le projet, qui bénéficie cette année d'un financement d'environ 60 milliards FCFA du Projet d'accélération de la transformation numérique pour une durée de cinq ans, entend moderniser le cadre réglementaire des communications électroniques, connecter plus de 100 écoles et 45 bureaux de poste. Le Fasuce vise, en effet, à impacter le quotidien de plus de 2 millions de personnes, en réduisant la fracture numérique dans les zones défavorisées auprès de la population à faible revenu ou vivant avec handicap.

Quentin Loubou

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE

UNITÉ NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°020T/PDAC-2023

La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). La date de clôture du projet est fixée au 31 décembre 2023.

Une partie des fonds est réservée aux travaux de construction d'un bâtiment pour la banque de gènes à l'Institut National de Recherche Agronomique (IRA), à Brazzaville.

Les entreprises intéressées sont invitées à présenter leur soumission anonyme.

Le délai des travaux est de quatre mois. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux Directives de passation des marchés de la Banque mondiale de janvier 2011, révisées en juillet 2014. Il est ouvert aux soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres (DAO).

Les soumissionnaires éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et examiner le DAO, à l'adresse ci-dessous, de 8 h 30 à 16 h 00.

Les spécifications de qualification sont :

-Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM);

-Avoir réalisé un chiffre d'affaires de 100 000 000 FCFA pour des marchés de bâtiments effectués au cours des cinq années précédentes justifié par des lettres, bons de commande ou contrats ;

-Avoir réalisé au moins deux marchés de travaux de construction ou de réhabilitation des bâtiments, au cours des cinq dernières années, justifiés par une attestation de bonne fin d'exécution ou un procès-verbal de réception (les manuscrits ne sont pas acceptés) ;

Matériel essentiel à affecter aux travaux : bétonnière avec accessoires, cuve à eau d'au moins 1000 litres ou contenants équivalents, véhicule de liaison. Le soumissionnaire doit fournir les cartes grises.

Qualifications et expérience du personnel technique et d'encadrement :

o Conducteur de travaux : DUT en architecture, génie civil, bâtiment ou génie rural, ayant au moins cinq ans d'expérience dans la construction des bâtiments (joindre copie du diplôme et curriculum vitae) ;
o Point focal environnemental et social : diplôme universitaire avec une connaissance en sauvegardes (joindre copie du diplôme et curriculum vitae) ;
o Chef de chantier : technicien en génie civil, bâtiment ou génie rural, ayant au moins trois ans d'expérience dans la construction ou la réhabilitation des bâtiments ((joindre copie du diplôme et curriculum vitae).
L'attestation de capacité financière de l'an-

née en cours délivrée par une banque de la place attestant que le soumissionnaire dispose d'au moins 10% des moyens financiers nécessaires à la réalisation des travaux choisis.

Le certificat de non-faillite et le Quitus de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de l'année en cours.

Le plan de mise en œuvre des mesures d'atténuation chiffré et dûment signé (tableau 1).

Le certificat de visite des lieux dûment signé par le PDAC et le représentant du soumissionnaire. La visite des lieux est obligatoire et se sera organisée le jeudi 13 avril, à 10 heures. Aucune visite de rattrapage n'est prévue.

Le DAO complet, en français, peut être obtenu à l'adresse ci-dessous, contre paiement en espèces d'un montant non remboursable de Deux cent mille (200 000) FCFA.

Les soumissions seront déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le jeudi 4 mai 2023, à 12h30. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les soumissions seront ouvertes physiquement, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent, le jeudi 4 mai 2023, à 13 heures.

Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission (voir modèle dans le DAO) représentant 2% du montant de l'offre, et d'une clé USB contenant l'offre signée en format PDF. L'absence d'une garantie de soumission d'offre entraînera le rejet de celle-ci.

Sont exclues du présent appel d'offres les entreprises qui, au cours de trois dernières années, ont fait l'objet d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors des prestations précédentes au PDAC.

L'adresse mentionnée ci-dessus est : Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Unité Nationale de Coordination du Projet. Boulevard Denis Sassou Nguesso, Centre-ville Mpila-Brazzaville, République du Congo, Tel: (242) 06 858 88 88, E-mail: pdacmaep@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 04 AVR 2023

Le Coordonnateur National,
Isidore ONDOKI

EDUCATION

Le Praased prend fin en juin

Les actions déjà achevées, le travail qui reste à faire et la suite à donner au Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (Praased) qui prendra fin dans deux mois sont autant de paramètres passés en revue par le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, la représentante de la Banque mondiale au Congo, Korotoumou Ouattara, et la directrice Afrique de l'Ouest et centrale d'Education global practice, Scherezad Joya Monami Latif.

Pour le gouvernement et ses partenaires, le Praased doit se terminer sur une bonne note. « Nous avons réalisé beaucoup de choses. Mais il y a encore quelques actions à mener. D'ici à la fin du projet, nous avons, par exemple, la production des supports pédagogiques pour les classes restantes et la formation des enseignants qui vont utiliser ces supports », a expliqué Scherezad Joya Monami Latif, directrice Afrique de l'Ouest et centrale d'Education global practice.

Selon elle, pour amener le projet à bon port, il est important de penser à la suite. « On aimerait mettre l'accent sur l'apprentissage, la formation des enseignants en collaboration avec le secteur de l'éducation



supérieure », a-t-elle poursuivi. Pour sa part, la représentante de la Banque mondiale, Korotoumou Ouattara, a mis un ac-

cent particulier sur des actions en prélude de la fin du Praased qu'il faudra réaliser à tout prix. « Nous devons continuer à

produire, entre autres, les annuaires statistiques en vue de disposer des données fiables sur l'éducation qui permet-

tront d'orienter les décisions stratégiques pour le futur », a-t-elle estimé.

Concernant les actions réalisées dans le cadre du Praased, la liste est longue. Pendant la pandémie de covid-19, par exemple, il a contribué à la réussite de l'initiative «Ecole à domicile» ayant permis d'assurer la continuité pédagogique lors du confinement et d'éviter une année blanche. Le projet a ainsi assuré la fourniture des matériels pédagogiques et didactiques...

En attendant sa fin prévue en juin, le gouvernement et ses partenaires continuent à travailler de sorte que le projet atteigne l'ensemble des objectifs fixés tout en projetant la suite.

Rominique Makaya

INSERTION DES JEUNES

Le logo des centres retenus officiellement dévoilé

Les Centres d'insertion et de réinsertion des jeunes (Cirj) d'Aubeville dans le département de la Bouenza, d'Otséndé dans la Cuvette et d'Odziba dans le Pool ont désormais leur logo. Le ministre de la Jeunesse et de l'Education civique, Hugues Ngouélondélé, a procédé le 3 avril au dévoilement de cet élément fondateur de l'identité visuelle des centres qui permet de construire leur image de marque.

Le logo qui a été présenté pour la circonstance comporte six éléments. La maison aux colonnes symbolise, selon Benjamin Mankedi son concepteur, non seulement le centre de formation et d'éducation mais aussi l'ordre, la discipline, le civisme et la réinsertion des jeunes dans la société. Les deux mains, a-t-il ajouté, témoignent la prise en charge et l'accompagnement en faveur des jeunes. Elles renvoient aussi à la prévenance et à l'insertion sociale. Les quatre silhouettes tenant chacune un outil de travail sont la représentation des pensionnaires du centre symbolisant les métiers auxquels seront formés les jeunes appelés à être internés dans cette structure parmi lesquels l'agriculture, la menuiserie et la peinture bâtiment.

Le soleil traduit la renaissance de l'espoir des pensionnaires du centre et de leur prise de conscience et renvoie aussi au rayonnement de l'établissement. Les rameaux d'olivier symbolisent la longévité du centre et le caractère pérenne de la formation, de l'éducation et de l'accompagnement en faveur des pensionnaires. Enfin le lopin de terre représente les hectares de

terrain des centres à mettre en valeur pour la production agricole

La réhabilitation de ces trois centres intègre en effet la vision du gouvernement de répondre à la problématique de la prise en charge des jeunes. Le but étant de former les jeunes déscolarisés ou en décrochage scolaire, les sans-emplois ou désemployés... aux divers métiers. Ils ont pour objectif de faire la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes. « Face à la recrudescence des violences en milieu juvénile dans nos grandes agglomérations, la profonde crise morale au sein de notre société, aux troubles de comportements émotionnels, caractériels et neurovégétatifs des jeunes et à l'agressivité des jeunes envers autrui », le président de la République, chef de l'Etat, a décidé de prendre le taureau par les cornes en instruisant le gouvernement à tout mettre en œuvre afin de réhabiliter en urgence les centres d'Aubeville à Madingou et de Bokania à Makoua », a souligné Adolphe Nzézéki, chef de mission responsable du projet.

Depuis plus d'un mois, a-t-il expliqué, un centre d'accueil pro-



visoire des Bébés noirs est en réhabilitation à Madingou assurant que toutes les dispositions sont déjà prises par le gouvernement pour recevoir ces enfants pendant une période de 12 mois. Pendant trois mois, ils recevront des soins trauma-counseling, les soins psychologiques du cerveau, l'éducation civique et morale, éducation pour la paix, la formation aux valeurs républicaines, à l'ordre et à la discipline.

Les neuf derniers mois seront consacrés à la formation aux métiers agricoles et à leur insertion sociale à la fin de leur formation. La deuxième vision consiste à transformer le bébé noir en véritable acteur de développement et donc créateur de la richesse à partir des métiers appris. « Aubeville, Odziba et Otséndé et tous les autres centres d'insertion et de réinsertion auront pour vocation de former et

Hugues Ngouélondélé appréciant le logo Adiac transformant ces enfants agressifs en enfants dociles, prodiges, responsables, ayant une bonne personnalité qui vont désormais s'élever par l'effort, avoir un amour pour leur patrie, une bonne conscience morale et une raison pour penser juste », a commenté le chef du projet expliquant que la jeunesse reste un moteur incontestable du développement du Congo.

James Golden Eloué



■ Brazzaville (Siège social)
2^e Etage Immeuble CORAY Résidence,
Rue de la Musique Tambourinée,
Sis derrière l'Hôtel Mikhaëls
Tél.: +242 06 518 35 54
E-mail : onec.congo@gmail.com
République du Congo

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE, EN VUE DU RENOUELEMENT DE LA COMPOSITION DU CONSEIL DE L'ORDRE

Le Commissaire du Gouvernement auprès de l'Ordre National des Experts-comptables du Congo "ONEC-C" invite les Experts-comptables et les Sociétés d'expertise comptable, membres de l'Ordre, inscrits dans les Sections :

1. Professionnels libéraux
2. Sociétés d'expertise comptable
3. Salariés

de bien vouloir prendre part à l'Assemblée Générale Elective, en vue du renouvellement de la composition du Conseil de l'Ordre, qui se tiendra le **samedi 15 avril 2023** à 10 heures à l'Hôtel Hilton Double Tree à Pointe-Noire.

La liste des candidats ainsi que celle du corps électoral déjà disponibles au siège de l'ONEC-C seront affichées à l'entrée de la salle et publiées dans toutes les plateformes de l'ONEC-C.

Fait à Brazzaville, le 31 mars 2023

Le Commissaire du Gouvernement auprès de l'ONEC-C




Henri LOUNDOU

FORMATION QUALIFIANTE

Les directeurs départementaux dépourvus des lois sur la décentralisation

Les directeurs départementaux du ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi ont formulé, le 31 mars dernier à Brazzaville, le vœu de disposer des lois et textes réglementaires sur la décentralisation à l'issue de l'atelier de renforcement des capacités organisé sur le thème « Gestion axée sur les résultats, pour une mise en œuvre effective du projet Mosala ».

L'atelier avait pour objectif général de mettre à la disposition des directeurs départementaux, acteurs de terrain, des bases de la gestion axée sur les résultats dans une approche pragmatique, à travers les outils de suivi et évaluation des programmes et projets qu'ils sont appelés à développer dans leur territoire de compétences. C'est ainsi qu'ils ont souhaité de promouvoir la culture de la redevabilité qui constitue l'une des solutions à la résolution de l'épineux problème auquel est confrontée la jeunesse, notamment disposer des lois et textes réglementaires sur la décentralisation.

Parmi les doléances formulées figurent l'identification du type de partenariat à développer avec la direction départementale et autres acteurs du marché du travail, l'exploitation du rapport de l'ATV 2022 validé au niveau national ainsi que la mise en œuvre des lettres de mission de la feuille de route élaborée par la direction générale de la formation qualifiante. Cheffe de service à cette direction générale, Issima Gammell Kostelie Aboyo a souligné, au nom des participants, l'importance de l'atelier qui a renforcé leurs capacités à travers l'enseignement reçu. « Cet atelier a été un véritable rendez-vous du donner et du recevoir, une grande école d'apprentissage, d'introspection, d'engagement et d'inscription dans une nouvelle dynamique de gouvernance administrative », a-t-elle déclaré.

Notons que l'atelier a été organisé, du 29 au 31 mars, par le ministère en charge de la Formation qualifiante et de l'Emploi, en partenariat avec le Bureau international du travail.

Lydie Gisèle Oko et Malanda Mouanda Ndongui

SANTÉ

Des relais communautaires renforcent leurs capacités à Pointe-Noire

Dans le cadre de l'approche « Mavimpi ya mbonté » ou la bonne santé en français, près de vingt relais de santé communautaire relevant du district sanitaire de Loandjili ont reçu, il y a quelques jours, une formation de renforcement des capacités, dans l'objectif de réduire le taux de mortalité infantile dans la ville océane.

La prise en charge des maladies au niveau communautaire vise à améliorer l'état de santé de la population, particulièrement celui des enfants et des femmes enceintes par la promotion de bonnes pratiques familiales et communautaires. Cependant, la réduction de la morbidité et de la mortalité au niveau communautaire nécessite la disponibilité de services de santé adéquats avec un personnel bien formé.

C'est dans cette optique que cette formation a été organisée afin de doter des relais communautaires de nouvelles bases et connaissances en matière de santé pouvant leur permettre de lutter efficacement contre la mortalité infantile. Elle a été axée sur plusieurs thématiques parmi lesquelles la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et bien d'autres. Pour tester

l'assiduité des relais communautaires, des séances de simulation ont été organisées. En effet, cette formation avait un seul objectif, celui d'améliorer la qualité de soins offerts à la mère et à l'enfant, dans le souci de réduire le taux de mortalité infantile et maternelle. Il sied de rappeler que l'approche « Mavimpi ya mbonté » est un modèle d'offre intégrée, d'assurance qualité et de certification des services de santé centrés sur la mère et l'enfant qui vise à mettre en place un système optimisé.

Cette approche a trois objectifs, à savoir améliorer le pilotage stratégique du district sanitaire grâce aux données de production et de façon spécifique adapté à chaque contexte par la mise à disposition des outils modernes faciles à utiliser, rationaliser l'utilisation des différents

financements sur la santé de la mère et de l'enfant pour plus d'impact et enfin réduire les coûts liés à la non-qualité des soins qui représentent en moyenne 10% des dépenses de la santé.

Pointe-Noire, la deuxième ville de pays, comptant une population de 1 157 000 habitants, soit 22% de la population totale, a été choisie comme lieu de mise en œuvre de l'approche pilote en juin 2022. Avec une couverture insuffisante en structures sanitaires, inégalement réparties et un faible taux de qualité des soins, ce département est le seul à avoir le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans le plus proche de la cible des Objectifs de développement durable 3.5 contre 25 pour 1000 naissances vivantes. D'où l'importance de cette formation.

Hugues Prosper Mabonzo



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)

AMI N°001-PPM/MPSIR/UCP-PRODIVAC 2023 pour le Recrutement d'un Consultant Individuel chargé de l'élaboration d'un manuel de financement de l'Agroforesterie.



Z Secteur : Agriculture.

Référence de l'accord de financement : Prêt FSC/FIP 5565130000801 N° d'identification du Projet : P-CG-AAG-004 1. La République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaînes de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », composante 2 et à l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat relatif à l'élaboration d'un manuel de financement de l'Agroforesterie.

Les services prévus au titre de ces contrats comprennent entre autres, l'élaboration du manuel de financement des sous-projets d'agroforesterie, en décrivant les activités de l'agroforesterie à financer et en définissant les procédures d'accès au financement par les bénéficiaires. De manière spécifique, il s'agira de : (1) Définir le mode opératoire pour accéder au financement nécessaire à la mise en œuvre des sous-projets soumis par les potentiels bénéficiaires, (2) Définir les catégories d'acteurs concernés et définir le séquençage des activités, (3) Définir les critères d'éligibilité ; le contenu des appuis et le mode d'accès adaptés pour chaque catégorie de cibles, (4) Définir la méthode de sélection des cibles/sous-projets et définir les parties

prenantes au processus d'identification et de sélection des cibles, (5) Identifier les mesures incitatives pour accélérer l'adoption du paquet technologique à mettre en place auprès des groupes cibles, et en évaluer les limites possibles et (6) Elaborer les outils spécifiques (modèles harmonisés des demandes de financement de sous-projets ; spécimens de contrats ; notifications ; supports de vulgarisation, de communication etc.) et un plan d'action. La durée de la mission est de trois (03) mois.

2. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation, datée et signée ne dépassant pas deux pages, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et à jour, mettant principalement en exergue les prestations similaires, et (iii) copies de diplômes ou attestations). L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du projet PRODIVAC de le retenir sur la liste restreinte.

3. Les qualifications et expériences requises pour le consultant individuel se présentent comme suit :

- Avoir un niveau minimum de Bac+5 en agroforesterie, agriculture, foresterie, économie ou agroéconomie, sociologie, management des projets ou équivalent ;
- Avoir une expérience d'au moins de 05 ans l'élaboration de Manuels, documents de financement etc. ;
- Avoir élaborer au moins deux (2) manuels de financement dans les domaines de l'agriculture, de l'agroforesterie, de la foresterie etc. dans le cadre des projets financés par les bailleurs de fonds (BAD, AFD, EU, FIDA, Banque Mondiale, etc.) ;
- Avoir une bonne connaissance de l'Afrique subsaharienne.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront conformément au Cadre de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée

ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00' à 15 h00', heure locale (TU+1).

6. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 20 avril 2023 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°001-PPM/MPSIR/UCP-PRODIVAC 2023 : ELABORATION DU MANUEL DE FINANCEMENT DE L'AGROFORESTERIE DU PRODIVAC », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo
Tél : (242) 06 568 01 12 / 06 612 76 84 /
E-mails : prodivaccongo@gmail.com /
pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 04 avril 2023

Le Coordonnateur du PRODIVAC, p.i

Marcel Dieudonné N'ZEMBA

BURKINA FASO

Le peuple ne semble plus croire aux promesses de paix du pouvoir

Depuis l'arrivée aux affaires des nouvelles autorités issues d'un coup d'Etat en septembre dernier, la vague de violences ne cesse de se déferler dans le pays, une preuve que la junte militaire rencontre de sérieuses difficultés pour braver les djihadistes. Le régime vient de procéder aux changements à la tête de l'armée et opérerait déjà pour l'enrôlement forcé de citoyens afin de mener la guerre contre les insurgés.

Le capitaine Ibrahim Traoré, président de transition, a remplacé le chef d'état-major général des armées, le colonel-major David Kabré, en poste depuis février 2022, par le colonel-major Célestin Simporé, indique un décret présidentiel rendu public en fin de semaine dernière. La nouvelle suscite des commentaires controversés à travers le pays. Avant d'être nommé à ce poste, Célestin Simporé occupait les fonctions de chef d'état-major général adjoint et avait présidé, l'année dernière, les assises nationales ayant désigné le capitaine Ibrahim Traoré comme président de transition, peu après son accession au pouvoir en septembre. L'actuel président a également nommé le colonel Théophile Nikiema au poste de chef d'état-major de l'armée de terre.

Même si aucune explication

n'a été donnée à ces changements intervenus au moment où le Burkina Faso est confronté à une multiplication d'attaques meurtrières attribuées aux djihadistes, tout porte à croire que c'est du fait de cette situation sécuritaire que les autorités en sont arrivées à cette décision. Or, le peuple languit du désir de renouer avec la paix.

Répondant à cette préoccupation, le gouvernement assure que les changements opérés à la tête de l'armée permettront de renforcer la sécurité partout. « *Ce sont des meneurs d'hommes, chargés de conduire et coordonner les offensives au front dans la guerre pour la reconquête du territoire, voulue par le chef de l'Etat* », explique une source sécuritaire de haut rang, y voyant le « *passage à un nouveau cap, celui de l'offensive et la traque des*

terroristes ».

Pourtant, depuis une récente acquisition de moyens de combat aériens, l'armée clame haut et fort que la reconquête et la sécurisation de l'ensemble du territoire sont en cours. Et régulièrement, elle diffuse des vidéos de frappes sur des colonnes ou des regroupements de djihadistes présumés, mais les insurgés multiplient toujours des attaques meurtrières dans le pays. Ce qui fait que le peuple soit resté sceptique sur les stratégies du régime.

L'enrôlement forcé de citoyens dénoncé

Des assauts menés tout dernièrement à Zorkoum, localité située à une dizaine de kilomètres de Kaya et dans la province du Yatenga (Nord) ainsi que dans le village de Bagmoussa de la commune de Soudougou (Centre-Est),

témoignent la recrudescence des violences djihadistes au Burkina Faso. Des actions qui affectent, entre autres, le secteur de l'éducation puisque près d'une école sur quatre y est fermée en raison de ces violences qui s'intensifient depuis plusieurs mois. « *Plus d'un million d'enfants au Burkina Faso sont affectés par ces fermetures, souvent traumatisés par les déplacements et les conflits* », déplore le Conseil norvégien pour les réfugiés.

Face à l'impuissance des forces de l'ordre, le gouvernement burkinabè procéderait actuellement à « l'enlèvement » et à « l'enrôlement forcé » de citoyens comme supplétifs de l'armée dans la lutte contre le djihadisme. Une pratique dénoncée par des organisations de la société civile. Le Mouvement burkinabè des droits de l'homme et des peuples et

le Collectif contre l'impunité et la stigmatisation des communautés, par exemple, ont confirmé ces actes déloyaux du régime et condamné la « *négation récurrente et systématique des libertés d'opinion* ».

Le Burkina Faso est pris depuis 2015 dans une spirale de violences attribuées aux groupes djihadistes qui ont fait plus de 10 000 morts - civils et militaires - selon des organisations non gouvernementales, et quelques deux millions de déplacés internes. Malgré cela, le nouvel homme fort du pays avait fait part en février de sa « détermination intacte » à combattre les terroristes, qui contrôlent environ 40% du pays. Mais il semble que cette volonté affichée et les mesures prises jusqu'à ce jour ne convainquent plus personne.

Nestor N'Gampoula

NÉCROLOGIE



Les familles Boumpoutou, Nganga, la grande famille Bala ba Kwimba et Bichi Kahounga ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du rappel à Dieu de leur soeur, mère et grand-mère, Joséphine Ngongo alias José, survenu le 1^{er} avril à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Bacongo, dans la rue Raymond Paillet au n°596, croisement de la rue Kitengué et de l'avenue Charles-de-Gaulle.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

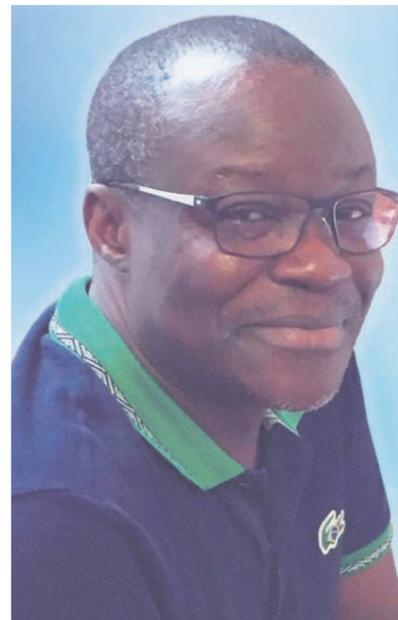


Guylin Ngossima, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Onongo, Mobou, Zoniaban, Lenka et Mobila ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur maman, tante, grande-soeur Hélène Lenka, survenu le 29 mars 2023 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°57 de la rue Okoyo, arrêt de bus école Liberté.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

REMERCIEMENTS



La famille Foukou Mantsounga et sœurs remercient très affectueusement et très sincèrement les parents, amis et connaissances d'avoir participé à leur peine après le décès de leur frère et grand-frère, survenu le 25 janvier 2023 en France et inhumé le 1^{er} mars 2023 au cimetière du centre ville. Par votre présence à nos côtés, vous avez été d'un grand réconfort dans ces moments douloureux.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La République du Congo accélère les réformes de la gouvernance institutionnelle pour des services durables

Washington, 31 mars 2023. La Banque mondiale a approuvé aujourd'hui un financement de 70 millions de dollars en faveur du Programme d'accélération des réformes de la gouvernance institutionnelle pour des services durables en République du Congo. Le financement se compose d'un prêt de 45 millions de dollars de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)* et d'un crédit de 25 millions de dollars de l'Association internationale de développement (IDA)**.

Le programme Agir vise à accroître l'efficacité de la mobilisation des ressources nationales et de la gestion des dépenses, en mettant plus particulièrement l'accent sur les secteurs de la santé et de l'éducation.

« Avec le Programme Agir, la Banque mondiale soutiendra la mise en œuvre des réformes engagées par le gouvernement en matière de gestion des finances publiques. Il s'agira en particulier de consolider la gouvernance et les capacités institutionnelles afin d'améliorer les services fournis à la population, en favorisant une meilleure gestion des finances publiques et en renforçant la viabilité budgétaire », explique Korotoumou Ouattara, représentante résidente de la Banque mondiale en République du Congo. « Ce projet est pleinement en accord avec les objectifs du Plan national de développement 2022-2026, visant à créer les conditions d'une croissance économique diversifiée et inclusive. »

Le Programme Agir se subdivise en deux composantes : un financement axé sur les résultats (PforR) de 55 millions de dollars et un financement de 15 millions de dollars alloué au titre d'une assistance technique. Il appuiera l'obtention de résultats pour : i) accroître la mobilisation des ressources intérieures et ii) moderniser la gestion des finances publiques, avec notamment l'introduction d'un budget de programmation. Le deuxième domaine d'intervention portera sur des réformes essentielles de la gestion des finances publiques qui permettront d'améliorer la fourniture de services dans des secteurs clés comme l'éducation et la santé. L'enveloppe allouée au titre d'un financement de projet d'investissement (IPF) fournira un soutien complémentaire sous forme d'assistance technique aux domaines couverts par le financement PforR.

Parmi les instruments offerts par la Banque mondiale, le programme PforR apparaît comme l'instrument le plus efficace pour renforcer la gouvernance en République du Congo. Il permettra, en premier lieu, de mettre l'accent sur des résultats qui témoignent d'un véritable changement pour le renforcement et le fonctionnement des systèmes de gestion des finances publiques, ainsi que d'établir les liens nécessaires en vue de meilleurs résultats dans la qualité des services. Il instaurera, par ailleurs, un cadre pour le suivi des résultats et le rendre compte qui permettra de traduire le soutien de haut niveau apporté aux réformes de la gestion des finances publiques, en une incitation concrète à l'action et à la responsabilisation.

Les principaux résultats attendus sont les suivants : i) une efficacité accrue dans la mobilisation des recettes en s'attachant à moderniser les administrations fiscales et douanières, créer plus de synergies entre les différentes administrations responsables de la perception des recettes, recourir davantage aux systèmes fiscaux numériques et renforcer l'éthique de responsabilité et la transparence dans les industries extractives afin d'améliorer le recouvrement des recettes,

et ii) une gestion plus efficace des dépenses grâce à des améliorations en matière d'établissement du budget, d'affectations budgétaires, d'investissement public, d'exécution du budget, de passation des marchés publics et de contrôle des ressources publiques. Le deuxième domaine d'intervention met plus particulièrement l'accent sur les fournisseurs de services de première ligne dans les secteurs de la santé et de l'éducation, et vise notamment à améliorer l'allocation des ressources et les décaissements. Les interventions proposées permettront de renforcer l'efficacité des dépenses, de mieux aligner le budget sur la performance et d'améliorer le versement des subventions de fonctionnement affectées à ces prestataires.

* La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) est une « coopérative » mondiale qui appartient à ses 189 États membres. Première banque de développement du monde, la BIRD appuie la mission du Groupe de la Banque mondiale en fournissant des prêts, des garanties, des produits de gestion des risques et des services de conseil destinés aux pays à revenu intermédiaire et aux pays à faible revenu solvables, tout en assurant la coordination des actions menées pour faire face aux défis de portée régionale ou mondiale. Créée en 1944 pour aider l'Europe à se reconstruire au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la BIRD est l'une des institutions composant la Banque mondiale, aux côtés de l'Association internationale de développement (IDA), qui se consacre aux pays les plus pauvres. La BIRD et l'IDA œuvrent en étroite collaboration avec les trois autres institutions du Groupe de la Banque mondiale, ainsi qu'avec les pouvoirs publics et le secteur privé des pays en développement, afin de réduire la pauvreté et de favoriser le partage de la prospérité.

** L'IDA est l'institution de la Banque mondiale qui aide les pays les plus pauvres de la planète. Fondée en 1960, elle accorde des dons et des prêts à taux faible ou nul pour financer des projets et des programmes de nature à stimuler la croissance économique, réduire la pauvreté et améliorer la vie des plus démunis. L'IDA est l'une des principales sources d'aide pour les 76 pays les plus pauvres du monde, dont 39 se trouvent en Afrique. Ses ressources bénéficient concrètement à 1,6 milliard de personnes. Depuis sa création, l'IDA a soutenu des activités de développement dans 113 pays. Le volume annuel de ses engagements est en constante augmentation et s'est élevé en moyenne à 21 milliards de dollars au cours des trois dernières années, 61 % environ de ce montant étant destinés à l'Afrique.

Contacts :

En République du Congo : Franck Bitemo, +242 05 675 06 99, fbitemo@worldbankgroup.org

Pour en savoir plus sur les activités de la Banque mondiale en République du Congo : <https://www.banquemondiale.org/fr/country/congo>

Pour en savoir plus sur la BIRD : <https://www.banquemondiale.org/fr/who-we-are/ibrd>

Pour en savoir plus sur l'IDA : <https://ida.banquemondiale.org/fr/ida>

Pour en savoir plus sur les activités de la Banque mondiale en Afrique de l'Ouest et du Centre : <https://www.banquemondiale.org/fr/region/afr/western-and-central-africa>

Suivez-nous sur Twitter : https://twitter.com/BM_Afrique
Banque mondiale

DÉMOGRAPHIE

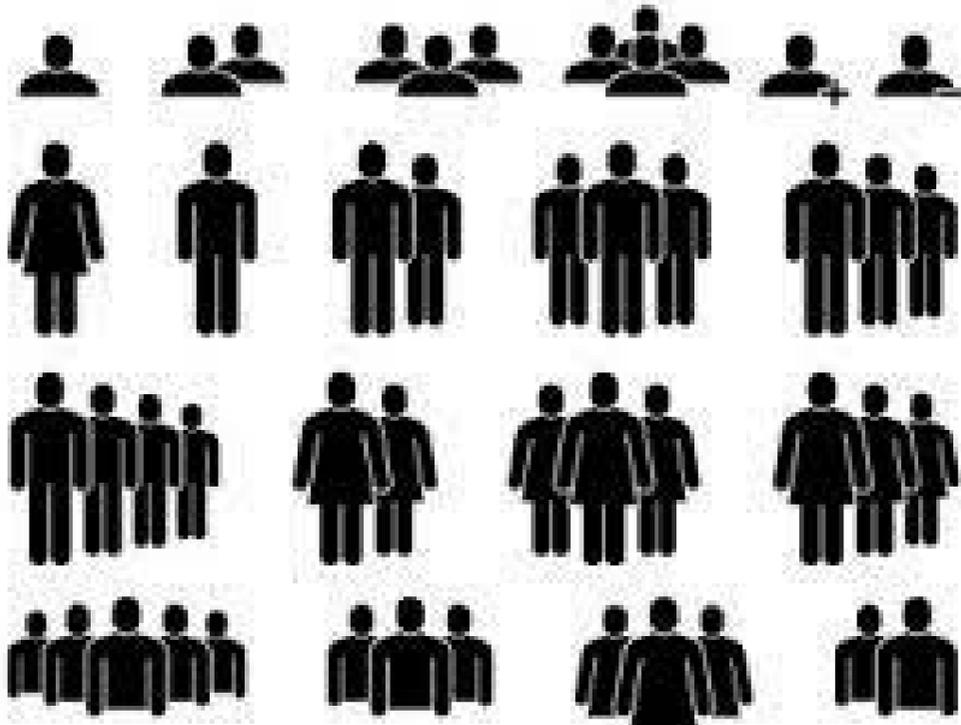
La population mondiale pourrait ne pas dépasser 9 milliards d'ici à 2050

Les projections des Nations unies sur l'évolution de la croissance mondiale viennent d'être revues à la baisse par des chercheurs de l'initiative Earth4All. D'après eux, la « bombe démographique » redoutée pourrait ne pas exploser, sous certaines conditions.

Combien y aura-t-il d'être humains sur Terre dans dix, vingt, trente ans ? Cette question anime les discussions des démographes et scientifiques depuis des années, qui craignent notamment l'impact de la surpopulation sur l'environnement et l'accès aux ressources naturelles. Conformément aux projections des Nations unies, la population mondiale devrait atteindre les 9,6 milliards en 2050, contre 7,2 aujourd'hui, avant de décroître modérément d'ici à la fin du siècle. Encore que cette baisse pourrait intervenir bien plus tôt qu'annoncé, d'après une nouvelle étude réalisée par des chercheurs du projet Earth4All.

Un pic démographique atteint plus tôt que prévu

Dans un rapport publié en fin de semaine dernière, l'organisation suédoise Global challenges foundation tempore l'expertise onusienne. Les auteurs défendent l'idée selon laquelle l'Organisation des Nations unies (ONU) s'appuierait « exclusivement sur des données démographiques pour extrapoler une tendance historique », tandis que leur



approche tient compte des « liens complexes entre les trajectoires de développement socio-économique mondial et les limites planétaires entre 1980 et 2100 ». D'après eux, la population mondiale pourrait culminer à « 8,5 milliards de personnes d'ici le milieu du siècle », pour décliner « à envi-

ron 6 milliards d'ici à la fin du siècle », sous réserve d'investissements sans précédents en matière de santé, d'éducation, de pouvoir d'achat ou encore de lutte contre la pauvreté. Ainsi, la « bombe démographique » que redoutent de nombreux experts pourrait ne pas exploser, même si la baisse

du taux de fécondité telle que observée dans le monde ne suffira pas à elle seule à venir à bout des grands défis environnementaux.

L'autonomisation des femmes

L'autonomisation des femmes serait à l'origine de ce re-

virement inattendu, c'est-à-dire leur capacité à se réaliser sur le plan économique, familial et social, selon les chercheurs. « Lorsque les femmes sont autonomes, elles expriment en moyenne une préférence pour un équilibre entre ces éléments, ce qui se traduit par un report des grossesses et donc une réduction de la taille des familles », explique le Pr Beniamino Callegari, co-auteur de l'étude commandée par le Club de Rome. Ce changement serait déjà en cours, le taux de fécondité au niveau mondial étant passé de 2,3 enfants par femme en moyenne en 2021 (contre 5 dans les années 1950). Et il devrait atteindre 1,8 d'ici à 2100, selon l'ONU. Dans leurs conclusions, les experts vont à l'encontre des idées reçues selon lesquelles plus un pays est peuplé, plus graves seraient les conséquences pour l'environnement. Pour Jorgen Randers, co-auteur de The Limits to Growth, « le principal problème de l'humanité est la consommation de carbone et de biosphère de luxe, et non la population ».

Noël Ndong

CROISSANCE VERTE EN AFRIQUE

Les experts des finances et gouverneurs de la BAD attendus en Egypte

Afin de mobiliser les financements du secteur privé en faveur du climat et promouvoir la croissance verte en Afrique, il se tiendra, du 22 au 26 avril à Charm el-Cheikh, en Egypte, la 58e assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs du groupe de la Banque africaine de développement (BAD).

La rencontre de haut niveau aura pour thème « Mobilisons les financements au profit du climat pour une croissance verte en Afrique » et sera couplée avec les travaux de la 49e assemblée annuelle du Fonds africain de développement. Elle connaîtra la participation active des ministres des finances, des gouverneurs et experts du domaine des finances sans oublier ceux du secteur privé et les représentants de la société civile.

Selon la BAD, ce thème offrira aux participants une occasion propice d'échanger et de discuter des défis auxquels l'Afrique est confrontée pour attirer les financements du secteur privé dans les investissements à faible intensité de carbone. Il permettra aussi de débattre des politiques pratiques que les gou-

vernements peuvent mettre en œuvre pour éliminer les goulots d'étranglement qui mettent à mal le continent. « Il s'agit de l'événement le plus important du groupe de la BAD qui réunit chaque année environ trois mille participants, dont les principaux responsables des organismes de développement bilatéraux et multilatéraux, les universitaires de renom et les représentants des organisations non gouvernementales, de la société civile et du secteur privé », précise la



Un modèle de croissance verte réussi/DR

« Il s'agit de l'événement le plus important du groupe de la BAD qui réunit chaque année environ trois mille participants, dont les principaux responsables des organismes de développement bilatéraux et multilatéraux, les universitaires de renom et les représentants des organisations non gouvernementales, de la société civile et du secteur privé »

BAD. Elle concluant que ces assises permettent à l'institution de faire le point avec ses actionnaires, notamment sur les progrès réalisés au cours de l'année écoulée.

Notons que les assemblées annuelles du groupe de la BAD se composent de ré-

unions statutaires de ses gouverneurs, précisément les ministres des Finances, des gouverneurs de banques centrales représentant les quatre-vingt pays membres et d'événements thématiques liés au savoir.

Rock Ngassakys

BANQUE DU CONGO

Félix Tshisekedi salue la mémoire du premier gouverneur

Digne fils du pays ayant fait preuve d'abnégation et de dévouement à la cause de la patrie, Albert Ndele Mbamu a tiré sa révérence, le 1^{er} avril à Bruxelles, en Belgique.

Le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a appris avec tristesse la nouvelle de la disparition d'Albert Ndele Mbamu. Aussitôt, il a vite fait de réagir par le biais d'un communiqué publié le 2 avril et portant la signature de son directeur de cabinet, Guylain Nyembo Mbwezya.

«En cette malheureuse circonstance, le président de la République aimerait exprimer, au nom du peuple congolais, ainsi qu'au sien propre, ses condoléances les plus attristées à la famille du défunt ainsi qu'à l'université de Kinshasa (ex-Lovanium) et à la Banque centrale du Congo (BCC) qu'il aura marqué par son passage», peut-on lire dans ce communiqué laconique.

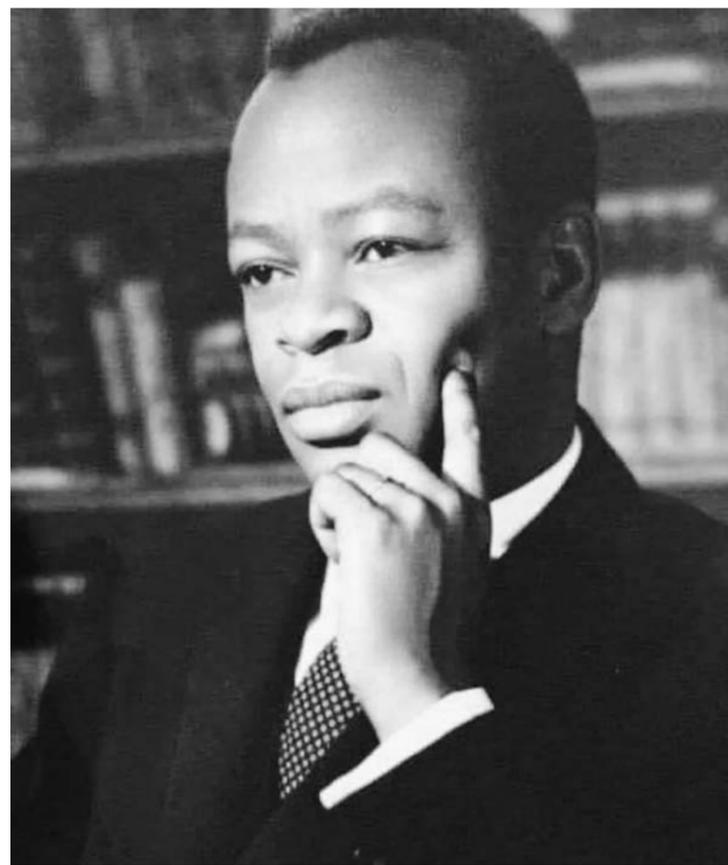
Qui était Albert Ndele Mbamu?

Né à Boma, le 15 avril 1930, Albert Ndele Mbamu se distingue très jeune par sa passion pour la République démocratique du Congo et les sciences économiques qu'il étudiera tout d'abord à l'Université de Kinshasa, puis au Royaume de Belgique, précisément à

l'Université catholique de Louvain. «Premier gouverneur de la Banque centrale du Congo et ancien ministre des Finances, il fera partie de ces Congolais qui, au lendemain de l'accession du pays à l'indépendance, auront la lourde responsabilité de concourir à la survie d'un Congo convoité et menacé de partition», rapporte le communiqué de la présidence.

À noter aussi que le défunt a participé très activement à la création de la société Générale congolaise des minerais en 1966 et de la Société congolaise de financement du développement en 1968, qui devinrent respectivement Gécamines et Sofide. Le 24 juin 1967, il lancera, avec l'assistance du Fonds monétaire international, la réforme monétaire qui aboutit à l'unité monétaire « Le zaire ». Albert Ndele fut aussi président national du parti Action de rassemblement pour la reconstruction et l'édification nationale. Âgé de 93 ans, il quitte la terre des hommes après des loyaux services rendus à la nation.

Alain Diasso



Premier gouverneur de la Banque centrale du Congo

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Un arrêté ministériel fait polémique

Le ministère des Mines alloue 20 % des ressources du Fonds minier pour les générations futures (Fomin) aux dépenses liées à son fonctionnement. Aussitôt publiée, la mesure a été rejetée par certains acteurs du secteur minier pour son caractère arbitraire. Depuis 2008, il ne revient plus au gouvernement de la République d'intervenir sur des actes relevant de la politique interne des établissements publics.

L'arrêté n°00884/CAB. MIN/MINES/01/2022 de la ministre des Mines, Antoinette N'Samba Kalambayi, a jeté de l'huile sur le feu. A travers un communiqué, Makuta ya Maendeleo et Afrewatch viennent d'exiger au gouvernement de la République son retrait pur et simple pour violation des dispositions générales applicables aux établissements publics dans le pays. Les deux structures accusent le ministère d'être intervenu de manière tout à fait arbitraire. En effet, l'arrêté a été signé en violation de l'article 23 de la loi sur les établissements publics. L'État ne peut plus déterminer la



La ministre des Mines, Antoinette N'Samba Kalambayi/DR

Depuis 2008, les fonds dédiés au fonctionnement d'un établissement public doivent être définis dans le budget déterminé par le Conseil d'administration sur une base annuelle, sans qu'aucun pourcentage de frais de fonctionnement ne soit préalablement arrêté.

quotité des ressources du Fomin à affecter à son fonctionnement et celui de ses organes. Depuis 2008, les fonds dédiés au fonctionnement d'un établissement public doivent être définis dans le budget déterminé par le Conseil d'administration sur une base annuelle, sans qu'aucun pourcentage de frais de fonctionnement ne soit préalablement arrêté. Un calcul rapide réalisé sur la base des estimations de la production minière et des données de l'ITIE entre 2018 et 2022 fait ressortir une moyenne annuelle de 10 millions de dollars américains.

Laurent Essolomwa

LOI DE FINANCES 2022

Une revue répertorie des engagements du gouvernement

Le Centre des recherches en finances publiques et développement local (CREFDL) a rendu public, le week-end dernier, la revue dénommée « Nous n'avons plus les mains sur les finances publiques », qui répertorie quelques engagements du gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC), dans le cadre de l'exécution de la loi des finances 2022.

La revue revient sur la problématique de la rationalisation et de la qualité de la dépense publique. Dans cette étude, le CREFDL a noté que les finances publiques ont enregistré une plus-value de 1,5 milliard de dollars américains en 2022. Malheureusement, ce bénéfice tiré des performances économiques a bénéficié aux institutions et aux ministères. 1,4 milliard de dollars a été utilisé pour le fonctionnement et les rémunérations des cabinets des ministères et institutions.

Dans la liste établie par le CREFDL, il y a, entre autres, la présidence de la République qui a utilisé 270,5 millions de dollars, la Primature 52,7 millions, le Sénat 82,9 millions, et l'Assemblée nationale 18,4 millions. Le centre a également relevé quelques ministères qui gardent la main sur ces profits, notamment le ministère du Budget (40,1 millions de dollars), ceux des Sports et Loisirs (23,8 millions), des Affaires étrangères (13,7 millions) et de la Communication et Médias (9,1 millions).

Cette étude révèle, par ailleurs, que les investissements publics censés améliorer les conditions de vie de la population ont été payés à hauteur de 202,7 millions de dollars, alors que le ministère des Finances a décaissé 1,4 milliard de dollars en procédure d'urgence, soit 12% des dépenses publiques au-delà du seuil minimal requis de 10%.

Citant la Cour des comptes, le CREFDL a établi que le ministre des Finances actionne le compte général du Trésor par des simples lettres, donne ordre au gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC) de procéder au décaissement des fonds, sans l'émission des ordres de paiement informatisés. De son côté, le ministre du Budget se plaint de n'avoir plus accès aux avis de débit émis par la BCC. « La situation perdure depuis 2019, constate la direction des politiques et programmation budgétaire. Une situation qui entrave la transparence dans la gestion des finances publiques », a souligné ce centre.

Lucien Dianzenza

COOPÉRATION

La France va accompagner la création d'un Quartier culturel au Bénin

La secrétaire d'Etat française, chargée du Développement, de la Francophonie et des Partenaires internationaux, Chrysoula Zacharopoulou, était la semaine dernière au Bénin. Au cours de cette visite, elle a rencontré le président béninois, Patrice Talon, et échangé avec les ministres des Affaires étrangères et de l'Economie.

Patrice Talon et Chrysoula Zacharopoulou ont fait une évaluation de la situation sécuritaire. Sur ce plan, la France accompagne le Bénin en termes d'échange de renseignements, de formation et d'équipements. Les deux pays amis ont pris l'engagement pour la mise en œuvre d'un important projet : le Quartier culturel et créatif de Cotonou qui doit abriter, par ailleurs, le nouvel Institut franco-béninois. Un point de suivi des engagements pris par le président français, Emmanuel Macron, lors de sa visite au Bénin les 27 et 28 juillet 2022, pour la redynamisation de la coopération entre les deux Etats, a été fait. Il s'agit notamment de la coopération culturelle, du développement du tourisme, de la formation technique et professionnelle.

Avec le ministre de l'Economie et des Finances du Bénin, Romuald Wadagni, la secrétaire d'Etat a signé des conventions de financement du projet «Pro-Far 2» de formation professionnelle dans le domaine agricole. Elle souhaite également développer des filières existantes. La France apporte un appui dans le domaine agricole, notamment dans la construction des édifices techniques agricoles, un appui à une école de métier au Pôle d'excellence Sèmè City. Les deux parties ont aussi passé en revue le « Projet Porto-Novo ville verte » de l'Agence française de développement

qui prend en compte la réhabilitation des places Vaudou et des berges lagunaires.

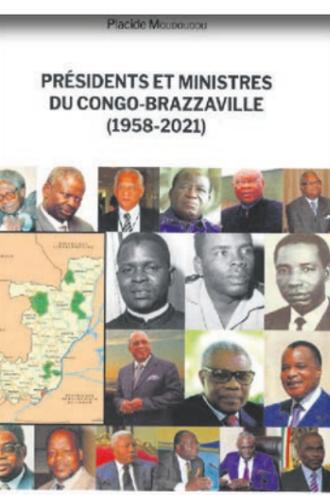
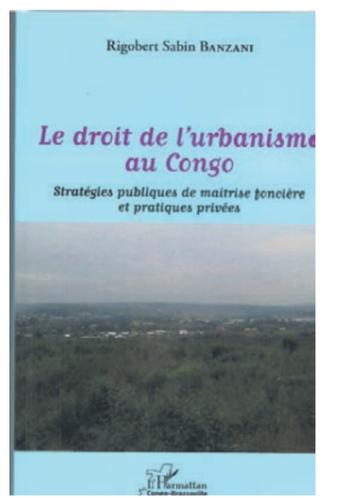
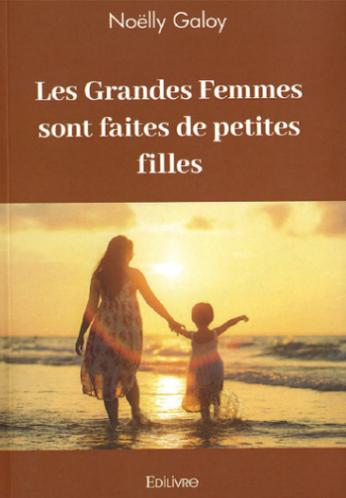
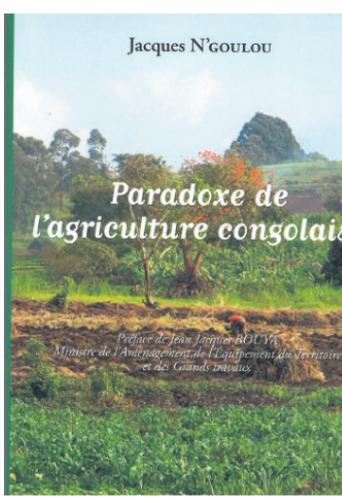
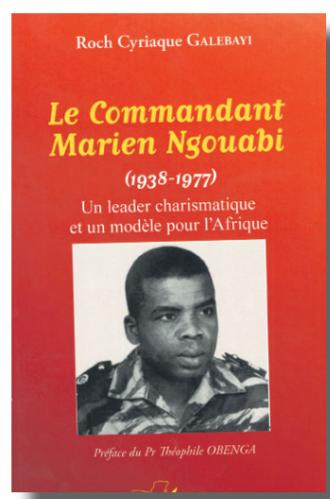
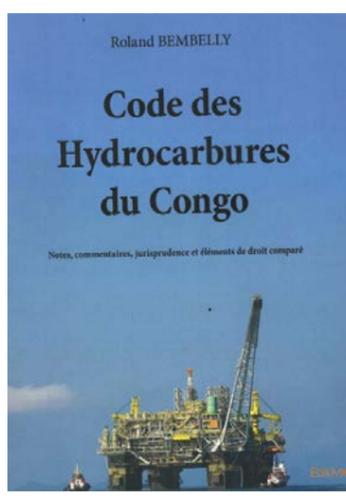
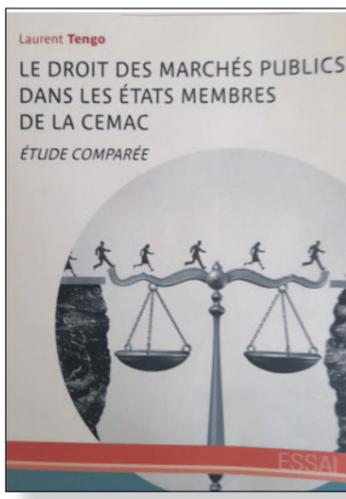
Après le Bénin, Chrysoula Zacharopoulou s'est rendue au Togo et au Ghana. La diplomate française veut mettre en valeur les priorités pour le renouvellement du partenariat avec l'Afrique, tourné vers la jeunesse, l'innovation et la culture. Sa tournée fait suite à la séquence africaine avec un grand discours à l'Elysée d'Emmanuel Macron, en février, consacré à la stratégie diplomatique et militaire de la France sur un continent où son influence est contestée et à sa tournée dans quatre pays d'Afrique centrale (Gabon, Angola, Congo et République démocratique du Congo). A Paris, le chef de l'Etat français avait précisé sa vision du partenariat avec les pays africains et le cap qu'il entend se donner durant son second mandat. Il y avait présenté ses priorités et sa méthode pour approfondir le partenariat entre la France, l'Europe et le continent africain.

La France entend réarticuler son dispositif vers des pays du golfe de Guinée-dont fait partie le Bénin- gagnés par la poussée jihadiste et être moins visible sur le terrain. Dans cette région, et sur l'ensemble du continent, l'influence de la France et des Occidentaux est contestée par la Chine ou la Russie.

Noël Ndong



EN VENTE



DERNIERS HOMMAGES

Les obsèques de Marie-Jeanne Ndjoku prévues le 6 avril

Le Ballet national va animer, la nuit du 5 avril dans la salle Mongita, la veillée mortuaire de la doyenne des danseuses du Théâtre national congolais, décédée inopinément à l'âge de 72 ans, le 17 février, aux Cliniques universitaires de Kinshasa.

Selon le programme des obsèques communiqué au Courrier de Kinshasa, la salle Mongita où la défunte Marie-Jeanne Ndjoku Masula passait le clair de son temps, jusqu'aux dernières semaines qui ont précédé sa mort, servira de cadre aux cérémonies funéraires organisées en sa mémoire. En premier lieu, il est prévu une veillée mortuaire la nuit du 5 avril. Trois temps forts sont annoncés : la prédication d'un pasteur et une double animation, celle de ses homologues du Ballet national ainsi que de divers autres groupes artistiques de la place et de ses amis personnels. Premier concerné par la perte de Marie-Jeanne Ndjoku, le Théâtre national dont elle est demeurée la figure emblématique jusqu'à sa fin entend lui rendre les hommages qu'elle mérite. Pour ce faire, le Ballet national jouera des extraits des pièces classiques dont elle avait tenu les principaux rôles. Il s'agit, notons-le, de la célèbre «Epopée Lianja» et de la «Légende elima ngando».

La journée du 6 avril sera bien longue pour le Théâtre national. En effet, c'est à 9h30' qu'est prévue la levée du corps à la morgue des Cliniques universitaires. Le cortège funèbre se dirigera ensuite vers la salle Mongita où se tiendra la dernière cérémonie d'hommage une heure plus tard, soit à partir de 10h30. L'éloge funèbre sera composé de l'oraison funèbre du directeur général de



la Compagnie Théâtre national congolais, Frederick Ngandu, suivi de l'hommage de la ministre de la Culture, Arts et Patrimoines, Catherine Kathungu Furaha. Place ensuite aux témoignages des amis, proches et autres artistes ayant connu et collaboré avec la défunte Marie-Jeanne.

Etape inéluctable, le passage obligé à la Place des artistes, au rond-point Victoire, pour la pose de la plaquette funéraire sur le monument des artistes devrait avoir lieu à midi. Le cortège funèbre s'ébranlera de nouveau, cette fois en direction du cimetière N'Sele Bambou où se fera l'enterrement, à partir de 12h30. Au retour du cimetière, il est prévu un bain de consolation à la salle Mongita. Soulignons que depuis l'annonce de la disparition de sa première épouse, le Théâtre national n'a cessé de plaider pour sa décoration à titre posthume. Le directeur général de la Compagnie Théâtre national a indiqué au que la distinction réclamée par son institution « reste une priorité ». Car, a soutenu Frederick Ngandu, c'est le moins que la République puisse faire au regard de « la notable contribution de Marie-Jeanne Ndjoku à la promotion de la culture congolaise ». Ne pas le faire serait juste impensable, affirmant dès lors avec conviction : « Nous avons le devoir d'honorer sa mémoire ».

Nioni Masela

PARUTION

« État psychoaffectif des albinos victimes d'agression sociale à Kinshasa »

L'honneur a été fait au ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, de porter sur les fonts baptismaux, le 4 avril, l'ouvrage du Pr Augustin Mubiayi Mamba intitulé « État psychoaffectif des albinos victimes d'agression sociale à Kinshasa ».

Le livre d'une centaine de pages décrit non seulement les souffrances physiques et psychologiques des personnes atteintes de l'albinisme mais appelle aussi la communauté à changer de regard à leur endroit, à se débarrasser de tous les préjugés pour faciliter leur intégration sociale. Tout en souhaitant longue vie à ce nouveau-né dans le do-

maine littéraire, Me Guy Loando Mboyo a souligné l'importance de la problématique de l'albinisme. La population, a-t-il dit, doit être informée sur les diverses formes de discriminations et d'agressions sociales que subissent les albinos dans le pays depuis tant d'années. « Les albinos, malgré leur déficience de mélanine, demeurent

des humains à part entière au sein de la société mais sont encore à ce jour sujets de moqueries, mystiques en tous genres que je condamne fortement », a martelé Me Guy Loando Mboyo. Pour lui, l'albinisme ne doit en aucun cas être une fatalité ou un handicap. C'est pourquoi, il a exhorté tous les Congolais à participer davantage à une prise de conscience collective et à comprendre que les albinos ont les mêmes aptitudes que quiconque.

« Je remercie le Pr Augustin Mubiayi Mamba de m'avoir invité à cette cérémonie de vernissage pour cet ouvrage qui est petit par son format mais immense pour son apport à la connaissance humaine et aux questions de santé dans notre pays », a-t-il conclu.

Blandine Lusimana

Augustin MUBIAYI MAMBA

ÉTAT PSYCHOAFFECTIF
DES ALBINOS VICTIMES
D'AGRESSION SOCIALE
À KINSHASA



Préface d'Émile Bongeli Yeikelo ya Ato

«Je remercie le Pr Augustin Mubiayi Mamba de m'avoir invité à cette cérémonie de vernissage pour cet ouvrage qui est petit par son format mais immense pour son apport à la connaissance humaine et aux questions de santé dans notre pays»

CAF-C1 ET C2

V.Club, Mazembe et DCMP derniers de leurs groupes

Aucun club de football de la République démocratique du Congo n'a pu accéder en quarts de finale des coupes africaines interclubs. V.Club, Mazembe et Daring Club Motema Pembe (DCMP) ont tous fini derniers de leurs groupes respectifs en C1 et C2.

Déjà éliminés après la cinquième journée de la phase des groupes de la Ligue des champions d'Afrique, l'AS V.Club s'est inclinée 0-1 le 1er avril à Luanda, devant Petro Atletico d'Angola, en dernière journée. Jaredi Lopez Teixeira a inscrit l'unique but de la partie à la 15e minute, concrétisant la domination du club angolais dans le premier quart d'heure du match. Malgré cette victoire et un total de sept points, le club de la capitale angolaise n'a pas pu se qualifier en quarts de finale de la C1 africaine. En effet, dans ce groupe, Jeunesse sportive de Kabylie d'Algérie est deuxième avec dix points, derrière le Wydad Athletic Club de Casablanca du Maroc, leader avec treize points. V.Club finit la phase des groupes avec quatre points à son actif.

En Coupe de la Confédération, le Tout Puissant Mazembe, également éliminé dès la cinquième journée, a été défait le 2 avril à domicile dans son stade de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi, par Young Africans de Tanzanie. Zéro

but un, cela a été le score de la sixième et dernière journée du groupe D.

Les Corbeaux ont encaissé l'unique but de la partie à la 63e minute, par le biais du nouvel entrant, Faridi Malick Mussa Shaha. Il a réussi à battre le gardien de but camerounais Narcisse Junior Nlend de Mazembe sur un centre de l'ailier Jésus Moloko Du Capelle, transfuge de l'As V.Club de Kinshasa et faisant partie de la légion congolaise du club de Dar Es Salam. Malgré les changements effectués par le technicien congolais Pamphile Miyaho, les Lushois, déjà éliminés, n'ont pas réussi à sauver l'honneur, enregistrant ainsi leur cinquième défaite consécutive dans cette phase des groupes, une première pour eux.

Comme lors de l'édition précédente, le club de Lubumbashi quitte la compétition à la phase des groupes, avec un bilan nettement négatif d'une victoire et cinq défaites en six sorties. Des chiffres inédits que les Corbeaux n'ont plus affichés depuis plus d'une décennie.



Une phase du match perdu par Mazembe face à Young Africans, le 2 avril 2023, à Lubumbashi/DR

Pour sa part, le DCMP aussi n'a pas dérogé au sort qui a frappé les clubs congolais dans ces compétitions africaines interclubs. Le même jour au stade Alphonse-Massamba-Débat de Brazzaville, les Immaculés de Kinshasa ont certes

contraint les Diabes noirs à un match nul de 0-0 en dernière journée du groupe B de la C2 africaine mais finissent derniers de leur groupe avec trois points glanés en six sorties. En fait, DCMP n'a remporté le moindre match dans son

groupe, ayant plutôt enregistré trois résultats nuls et trois défaites. Dans ce groupe, Asec d'Abidjan (treize points) et Rivers Utd (dix points) se qualifient. Diabes Noirs (six points) et DCMP sont donc éliminés.

Martin Enyimo

CAF-C2

Lupopo finit troisième du groupe A

Le FC Saint-Eloi Lupopo a clôturé la phase des groupes de la Coupe de la Confédération (C2) par une défaite face à Marumo Gallants d'Afrique du Sud. Le club bleu et or de Lubumbashi s'est incliné, le 2 avril au Dobsonville stadium de Soweto, à Johannesburg, par 2-3, en sixième journée.



Vue d'un match de Lupopo

Allan Katerega à la 23e minute et Malanga Horso Mwakwaku à la 45e ont pourtant permis aux Cheminots dirigés par l'entraîneur malien Mohamed Magassouba de prendre de l'avance au tableau d'affichage jusqu'à la 70e minute de jeu. Mais, dans un intervalle de cinq minutes, les protégés du président Jacques Kyabula Katwe ont encaissé trois buts, d'abord par Sibusiso Sibeko, puis à la 73e minute par Ranga Chivaviro et le troisième but à la 75e minute, une réalisation de Judas Mosemaedi.

En cinq minutes, la messe a été dite pour le FC Saint Eloi Lupopo qui disputait la phase des groupes d'une compétition continentale pour la première fois depuis plusieurs années. Il a terminé troisième de son groupe avec cinq points, devant le club libyen d'Al-Akhdar Sport Club, cinq points également. Dans ce groupe A, Marumo Gallants (douze points) et l'USM Alger (onze points) ont donc composté leurs tickets pour les quarts de finale de la C2.

M.E.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS DE HANDBALL

DGSP et AS Otohô connaîtront leurs adversaires le 6 avril

La Confédération africaine de handball (Cahb) a publié, le 3 avril, les différents chapeaux du tirage au sort de la 39e édition du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe, Egypte 2023. Le Congo sera représenté à cette compétition par les deux meilleures équipes de la catégorie séniors dames : le club de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) et l'Association sportive Otohô.

Les deux clubs font désormais la loi sur le handball congolais, dans la catégorie des séniors dames, et vont défendre le pays du 26 avril au 5 mai, au Caire, en Egypte. La 39e édition du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe mettra aux prises, chez les dames puis chez les messieurs, les meilleurs clubs du continent issus de dix pays dont l'Angola, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Maroc, l'Algérie, la République démocratique du Congo, l'Ethiopie, le Liberia et la Tunisie.

La participation de la DGSP et d'AS Otohô à cette compétition leur offre ainsi un espace qui leur permettra de justifier leurs oppositions sur le plan national, tout en cherchant une suprématie continentale en s'affrontant avec les autres titans.

Au cours des dernières saisons, ce sont ces deux clubs de la ligue de Brazzaville qui disputent régulièrement les fi-

nales des compétitions départementales et nationales. DGSP et Otohô font partie des clubs ayant fait un bon recrutement et possèdent des visions ciblées vers la performance et axées sur les résultats.

Grande habituée des compétitions africaines, la DGSP participera au 39e championnat d'Afrique des clubs avec une nette connaissance des équipes adverses. Depuis trois ans, elle joue régulièrement les compétitions Cahb et ses performances sont crescendo. Elle affronte souvent les mêmes équipes et s'adapte aux exigences des compétitions.

As Otohô s'engage, certes, dans cette compétition avec l'étiquette de novice mais sa détermination pourra la pousser à créer la surprise et faire tomber les grands. Forte d'un recrutement réussi, selon ses dirigeants, l'équipe d'Otohô est composée de meilleures



L'équipe d'As Otohô/Adiac

joueuses du Congo et complétée par quelques athlètes venus d'Angola.

Le bémol dans ce processus de redynamisation du handball congolais reste le manque d'inté-

gration des équipes masculines dans des grandes compétitions continentales des clubs ainsi que des sélections nationales. Les jeunes Diables rouges ont fait des preuves lors des trophées

zonaux et continentaux mais les séniors peinent à bénéficier de l'accompagnement de la tutelle pour faire leurs preuves au niveau continental.

Rude Ngoma

VOLLEYBALL

Le club Renaissance de Mpila fête ses huit ans

Le Volleyball club Renaissance de Mpila a célébré, le 2 avril, ses huit ans d'existence au cours d'une activité marquée par une quête organisée pour son soutien mais le montant n'a pas été révélé.

Le club Renaissance de Mpila a l'habitude d'obtenir de bons résultats et veut cette fois-ci se donner les moyens pour viser les étoiles lors des compétitions départementales et nationales. « Nous avons besoin de votre soutien multiforme pour les échéances qui pointent à l'horizon », a déclaré Paraire Borel Elion, secrétaire général de l'équipe. Les efforts entrepris par Blaise Ngamba, le manager du club, dans la formation des jeunes ont été salués par les parents des sportifs présents à la cérémonie. Le club a, en effet, pris de l'épaisseur grâce à son partenariat avec la Fédération italienne de volleyball. Le 15 mars dernier, les Italiens ont fait un important don de matériel à cette équipe créée le 25 mars 2015 par un groupe de passionnés de volleyball A6.

D'une seule catégorie (cadets) au début, VC Renaissance de Mpila dispute les titres dans toutes les catégories à travers les différentes compétitions départementales, nationales et zonales, sauf chez les seniors dames. Affiliée à la Ligue de Braz-



VC Renaissance de Mpila lançant une quête de soutien/Adiac

zaville et à la Fédération congolaise de volleyball qui se félicite déjà de ses accords de partenariat avec Kinda Odzoho, un autre club de volleyball congolais, Renaissance de Mpila peut désormais compter sur le soutien du chef de quartier 601 de Talangai. « Cela fait aujourd'hui huit ans que vous avez formé cette équipe qui a maintenant plusieurs catégories. Tout le quartier va vous soutenir. Nous demandons à Blaise Ngamba de poursuivre sur cette lancée. Nous allons lui apporter notre aide pour que l'équipe atteigne ses objectifs », a indiqué Ngam-

bi Ignogui. Au cours de cette cérémonie, les diplômes ont été décernés à la promotion Edith Ngassaki.

« C'est une surprise pour moi. Je suis très contente parce que j'ai toujours aimé le volleyball. Je ferai de mon mieux pour aider Blaise Ngamba à encadrer les enfants. Je demande aux filles de ne pas baisser les bras. L'élévation vient au prix d'efforts », a-t-elle souligné. Le club a aussi manifesté sa reconnaissance aux responsables de l'école 5-février dans laquelle il s'entraîne. L'un des responsables a reçu le diplôme d'excellence.

James Golden Eloué

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF

Le tirage au sort des quarts de finale prévu ce 5 avril

Le tirage au sort des quarts de finale de la Coupe africaine de la Confédération et de la Ligue africaine des champions aura lieu ce 5 avril, en Egypte. Les clubs qualifiés pour les quarts de finale de la Coupe africaine de la Confédération ont été sélectionnés à l'issue de la phase de groupes qui s'est achevée le 2 avril.

Les Diables noirs de Brazzaville manquent à l'appel, ayant occupé la troisième place de leur groupe avec six points après avoir concédé un nul blanc à domicile de 0-0 devant le Daring club Motema Pemba de Kinshasa. Asec Mimosas a donc pris la tête du groupe B après avoir battu Rivers United du Nigeria sur un score équilibré d'un but à zéro. Les Ivoiriens comptent treize points devant Rivers, dix points. Les deux clubs sont qualifiés pour les quarts de finale.

Dans le groupe A, Marumo Gallants football (12 points) et USM d'Alger (11 points) ont tiré leur épingle du jeu. Les Sud-Africains ont battu Saint Eloi Lupopo 3-2 et les Algériens ont écrasé Al Akhdar Sport club 4-1.

Dans le groupe C, FAR de Rabat et Pyramids FC se sont qualifiés pour le tour décisif. FAR de Rabat a fait un nul 1-1 devant ASKO Kara. Pyramids a eu raison de Future football club 2-1. Avec onze points chacune, les deux formations disputeront les quarts de finale. Dans le groupe D, Young Africans et Monastir ont occupé les premières places avec treize points, se qualifiant ainsi pour les quarts de finale. Young Africans a battu TP Mazembe 1-0 et Monastir a eu raison du Real de Bamako 2-1.

Au terme de cette phase de poules la Confédération africaine de football (CAF) a défini les chapeaux. Marumo Gallant, Asec Mimosas, AS FAR de Rabat et Young Africans sont dans le premier chapeau. Rivers United, Us Monastir, Pyramids FC et USM d'Alger sont dans le chapeau 2.

En Ligue des champions, le chapeau 1 comprend le Wydad athlétique de Casablanca, Mamelodi Sundowns, Raja de Casablanca et Espérance de Tunis. Le chapeau 2 regroupe la Jeunesse sportive de Kabylie, Al Ahly du Caire, Simba SC et CR Belouizdad.

J.G.E.

DIPLOMATIE

Fatoumata Jallow Tambajang engagée à encadrer la jeunesse

L'ancienne vice-présidente de la Gambie, Fatoumata Jallow Tambajang, a exprimé le 4 avril, à Brazzaville, à l'issue d'une audience avec le président Denis Sassou N'Guesso, son engagement à assurer l'encadrement de la jeunesse dans la perspective du développement.

Fatoumata Jallow Tambajang a foulé le sol congolais à la faveur d'International leadership youth forum organisé du 30 au 31 mars et ayant regroupé des jeunes venus des quatre coins de l'Afrique ainsi que plusieurs hautes personnalités.

« J'ai été impressionnée par le forum. On a eu 1500 participants incluant 500 leaders de la jeunesse. Je suis venue comme une maman qui a la passion et l'engagement d'encadrer les jeunes

», a déclaré Fatoumata Jallow Tambajang.

« Lorsque la jeunesse réussit, c'est pour tout le monde ; quand elle ne réussit pas, on s'attaque aux mamans. Ce forum a offert aux jeunes une plateforme d'exprimer leurs attentes. Ils étaient contents et ont échangé des expériences. Leurs attentes c'est des opportunités de travail, de conseil et d'encadrement », a-t-elle renchéri.

La Rédaction



Le chef de l'Etat congolais et l'ancienne vice-présidente gambienne/DR

COOPÉRATION

La Chine promet de renforcer son aide médicale au Congo

L'ambassade de Chine a organisé, le 3 avril à Brazzaville, une double cérémonie marquant le dixième anniversaire de l'envoi de l'équipe médicale chinoise au Congo, et les soixante ans de sa présence à l'étranger.

En présence du ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, et de plusieurs autres invités, l'ambassadeur de Chine, Ma Fulin, a rappelé dans son discours les actions majeures chinoises dans le domaine de la santé. Parmi celles-ci figure l'Hôpital de l'amitié sino-congolaise inauguré en 2013 lors de la visite d'Etat du président Xi Jinping au Congo.

A cette occasion, a-t-il indiqué, le chef de l'Etat chinois avait résumé « l'esprit de l'équipe médicale chinoise » en ces termes : « Courage, dévouement, humanisme et solidarité internationale ».

En vue d'approfondir la coopération sino-congolaise en matière de santé, l'ambassade de Chine et l'équipe médicale chinoise, a dit Ma Fulin, sont disposées à travailler de concert avec les ministères de la Santé, des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, ainsi que d'autres institutions concernées, dans l'objectif de « consolider la coopération bilatérale de santé à l'époque post-covid, notamment dans le cadre de l'initiative «La ceinture de la route» » et du forum sur la coopération sino-africaine.

« Il nous faut mettre en œuvre les neuf programmes, en particulier



La tribune officielle/Adiac

le programme pour la santé, annoncé à l'occasion de la 8e conférence ministérielle dudit forum. Les opérations de consultations médicales gratuites, la prévention et le contrôle des maladies, la formation du personnel, les échanges techniques sont autant d'initiatives à prendre pour bâtir une communauté de santé Chine-Congo encore plus étroite », a estimé Ma Fulin. L'ambassadeur a également évoqué la « mise en œuvre active » de l'initiative pour la civilisation mondiale. En vue de promouvoir la tolérance, la coexistence, les échanges et l'apprentissage mutuel entre différentes civilisations, il a rappelé la proposition faite récemment par le président Xi Jinping lors du dialogue de haut niveau du

parti communiste chinois avec les partis politiques mondiaux. « Nous devons faire de notre mieux pour protéger la vie et la santé de nos peuples et répondre à leurs aspirations communes pour la paix, le développement, l'équité, la justice, la démocratie et la liberté, d'une part, et de l'autre, valoriser la bonté et la bienveillance que témoignent les travailleurs médicaux dans l'exercice de leur métier et faire rayonner l'amour universel et l'idée d'avenir partagé », a affirmé Ma Fulin.

L'assistance médicale, symbole de l'amitié « fraternelle » sino-congolaise

L'année 2023, a révélé l'ambassadeur, marque le dixième anniversaire que le président Xi Jinping a

avancé les principes de « sincérité, résultats effectifs, amitié et bonne foi », et de recherche du plus grand bien ainsi que des intérêts partagés. Elle marque aussi « le dixième anniversaire de la promotion du concept d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité ».

Pour sa part, le ministre congolais de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a indiqué que « la Chine a toujours marqué sa présence auprès du Congo, même dans les moments les plus préoccupants qui ont été les nôtres », rappelant que la Chine a été le premier pays à fournir au Congo l'aide médicale et les vaccins dès l'apparition de la covid-19.

« Les médecins chinois présents au Congo il-

lustrant également la proximité entre les deux peuples », a fait savoir le ministre, souhaitant que davantage de futurs médecins congolais continuent de bénéficier de l'expérience chinoise.

De son côté, après avoir fait l'historique de sa mission médicale au Congo, le directeur de l'équipe médicale chinoise, Fu Wenyuan, a expliqué que les médecins chinois travaillent jour et nuit au côté de leurs collègues congolais « pour soulager la douleur des patients locaux et contribuer au développement de l'amitié sino-congolaise ».

Depuis 1967, la Chine a envoyé 934 médecins au Congo où ils ont effectué près de cinq millions de consultations et 150 000 opérations diverses. La 29e mission médicale chinoise, déployée en novembre dernier, est composée de trente médecins répartis entre l'Hôpital de l'amitié sino-congolaise de Mfilou et l'Hôpital général de Loandjili à Pointe-Noire.

La cérémonie commémorative a été marquée par la remise d'un don de matériels médicaux destinés à l'Hôpital de l'amitié sino-congolaise de Mfilou.

Yvette Reine Nzaba